

l'humanité rouge



Organe central du Parti communiste marxiste-léniniste

Les frondeurs

«**L** A situation politique est très préoccupante et très grave ». C'est du moins l'analyse qu'en fait le RPR à l'issue de la réunion de son instance dirigeante récemment remaniée. Chirac ajoute à ce diagnostic sévère l'exposé de la politique qu'entend suivre son mouvement. « Le conseil politique souhaite que la personnalité du RPR dans le cadre de la majorité soit plus que jamais affirmée, mais il souhaite surtout que le RPR se démarque encore plus de l'action gouvernementale », c'est dire que les chiraquiens ne sont pas près de sortir de la contradiction dans laquelle ils sont enfermés depuis que leur leader a quitté Matignon en 1976. Se démarquer de l'action gouvernementale en restant dans le cadre de la majorité : une équation politique difficilement soluble et qui est en définitive celle de l'impuissance.

Jusqu'à cet automne, toute l'originalité du RPR s'est réduite à la manifestation de son incohérence : d'un côté les discours enflammés d'un chef qui n'avait pas de mot assez dur pour stigmatiser la politique gouvernementale, de l'autre un groupe parlementaire qui dans la tradition des godillots qui lui colle à la peau jouait le rôle d'un soutien inconditionnel de ce même gouvernement.

A ce compte, la crédibilité du parti gaulliste ne pouvait que se dissoudre et du même coup l'avenir politique de son chef se réduisait comme une peau de chagrin. C'est dans ces conditions que vit le jour à l'occasion de la rentrée 1979, un cours nouveau de la politique chiraquienne. La recette ? Moins d'enflure dans la phrase et plus de « propositions constructives » permettant d'« infléchir » la gestion giscardienne.

C'est l'examen du budget de l'État par le Parlement que le RPR a choisi comme premier champ d'expérimentation de sa nouvelle tactique.

Pas question pour Chirac de mettre en cause sur le fond la politique de chômage et d'austérité dont le budget n'est que l'expression chiffrée. Il s'agit seulement de se démarquer. Tout va donc tourner autour de deux milliards que le RPR demande au gouvernement de retrancher aux frais de fonctionnement de l'État pour les verser au chapitre « soutien à l'investissement ». Deux petits milliards sur un budget qui en totalise un peu plus de 525...

Lors du vote en première lecture, l'article des recettes budgétaires fut donc répété. Le PC et le PS votèrent contre, l'UDF approuva et les chiraquiens firent acte d'abstention puisque le gouvernement refusait de se faire « infléchir » de deux milliards.

L'escarmouche fit impression puisque c'était la première fois dans les annales de la 5e République que le gouvernement n'obtenait pas le soutien automatique de sa majorité dans le vote de la loi de finances. Pas gêné plus que ça, le gouvernement fit discuter la deuxième partie du budget concernant les dépenses comme si de rien n'était.

Et à la fin de cette semaine au terme du débat budgétaire les députés doivent à nouveau se prononcer sur le chapitre des recettes. Tout laisse prévoir que l'escarmouche se terminera grâce aux artifices de procédure par une adoption de fait du budget, le gouvernement engageant par exemple sa responsabilité sur ce texte et le RPR refusant de voter la censure.

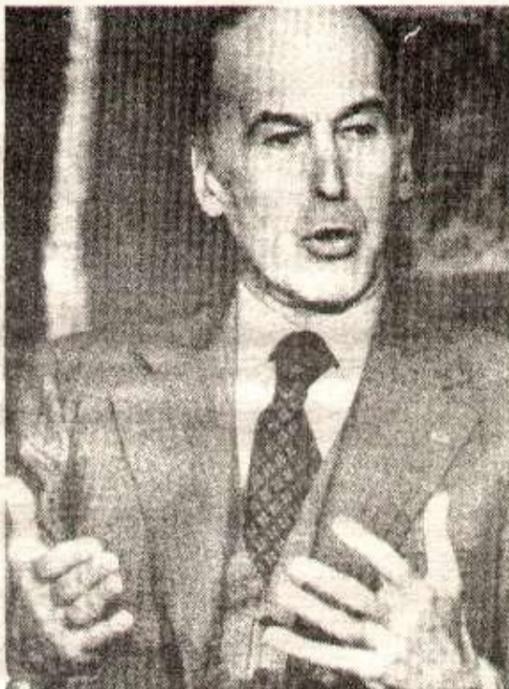
Quoi qu'il en soit, le RPR n'a pas fini de démarquer et d'infléchir. La candidature de son chef aux présidentielles est à ce prix. Et comme cette opposition qui n'est rien de plus ni de mieux qu'une fronde ne saurait s'affirmer seulement par des controverses parlementaires s'achevant en cul de sac, elle se nourrira également de son lot d'intrigues et de rumeurs dont l'affaire Boulin et celle des diamants pourraient n'être que les hors-d'œuvres.

Pierre MARCEAU

PLAN DU GRAND SUD-OUEST

Rien de bon à attendre !

Les 15, 16 et 17 novembre, Giscard se rend dans le Sud-Ouest. Il fera état de son plan et des promesses habituelles. La population n'a rien de bon à en attendre.



Belles promesses et répression.

MOYEN-ORIENT

« Nous voulons la paix, mais pas n'importe quelle paix »

Conférence de presse d'Ibrahim Souss, représentant de l'OLP en France

A U cours d'une conférence de presse tenue le lundi 12 novembre, le représentant en France de l'OLP, Ibrahim Souss, a souligné combien la situation dans les territoires occupés est préoccupante après l'arrestation du maire de Naplouse qui n'est qu'une étape vers son expulsion de Cisjordanie. « Ce n'est pas la première fois qu'Israël se livre à ces actes de terrorisme, la résistance palestinienne va acquérir une nouvelle dimension dans les territoires occupés et ne laissera pas passer cet acte impunément », a-t-il affirmé.

L'OLP pense, a-t-il souligné, que cette expulsion n'est que la première d'une série. Les négociations sur la soi-disant autonomie qui font suite aux accords de Camp David sont dans l'impasse, car « aucun Palestinien ne veut participer ni aux négociations ni aux élec-

tions prévues pour le printemps prochain ».

Si aucun citoyen palestinien n'accepte de se présenter à ces élections, si même aucun n'accepte de voter, ce sera la faillite complète de la politique de soi-disant autonomie palestinienne. Dans ces conditions, les maires élus qui ont la confiance de la population palestinienne deviennent gênants et il faut les expulser.

A la fin de son intervention, Ibrahim Souss a remarqué : « On parle beaucoup en ce moment des droits de l'homme, le plus élémentaire de ces droits, c'est de ne pas chasser quelqu'un de sa patrie. Nous voulons alerter l'opinion publique sur cette violation la plus élémentaire des droits de l'homme. Aujourd'hui, ils sont violés par l'expulsion du maire de Naplouse, demain ils le seront par d'autres expulsions ».

En réponse à une question

mettant indirectement en cause les méthodes de lutte de la résistance palestinienne, Ibrahim Souss déclara : « Notre peuple se défend (...) S'il y a tuerie et massacre, c'est bien du côté israélien (...). Nous voulons la paix mais pas n'importe quelle paix, une paix qui nous garantisse nos droits. Si nous ne l'avons pas, nous continuerons à nous défendre ».

A propos de la crise énergétique, Ibrahim Souss dit aussi que si l'Occident souhaitait ne pas avoir de problème, il lui faudrait contribuer activement à la solution du problème palestinien. Il précisa que les Arabes ne tenaient pas à utiliser l'arme du pétrole sans discernement et que les pays qui agissent de façon positive seront épargnés.

Enfin, interrogé sur l'éventualité d'une prochaine visite de Yasser Arafat à Paris, il déclara que cette visite était souhaitée par les deux parties

et que le choix du moment où elle devait se faire était une question d'opportunité politique tant pour la France que pour l'OLP : « Nous voulons que la visite de Yasser Arafat à Paris soit une visite importante », déclara-t-il et il devait conclure sa conférence de presse en soulignant : « Les relations entre nous et la France sont bonnes, elles sont même très bonnes ». Cela signifie-t-il que Paris va enfin se décider à reconnaître officiellement l'OLP ?

Propos recueillis par Henri BERTHAULT

DERNIERE MINUTE
Intervention policière à l'Alstom-St-Ouen.
Voir en page 8

Les suites de la décision américaine de boycotter le pétrole iranien

La décision de Carter d'arrêter les importations de pétrole iranien à partir du 13 novembre a été vivement ressentie en Iran, où le ministre iranien des affaires étrangères l'a qualifiée de « *déclaration de guerre économique* ». En annonçant cette mesure de rétorsion avant que les autorités iraniennes décrètent officiellement l'arrêt des exportations pétrolières à destination des États-Unis, Carter a surtout marqué un point vis-à-vis de certaines fractions de l'opinion publique américaine, qui lui réclamaient « la fermeté ». Du côté iranien comme du côté américain on minimise les conséquences financières d'une telle mesure sur les économies de chaque pays. Cependant, Téhéran s'apprêterait à répliquer en demandant aux pays arabes producteurs de pétrole de décréter un embargo général sur les livraisons de pétrole, au cas où les pays européens céderaient aux pressions américaines et décideraient des mesures analogues.

IL semble probable qu'en annonçant l'arrêt des importations de pétrole iranien, Carter ait voulu prendre de court les autorités iraniennes qui avaient l'intention de couper le robinet à destination des États-Unis.

QUELLES CONSÉQUENCES POUR L'IRAN

Selon Bani Sadr, le nouveau responsable de la diplomatie iranienne, l'Iran avait déjà diminué sa production pétrolière en vue de cesser ses exportations en direction des USA. Quoi qu'il en soit, il convient d'examiner les conséquences immédiates de cette mesure sur les économies respectives de chacun des deux pays, du moins pour le moment selon ce qu'en disent leurs responsables.

D'après le ministre iranien du pétrole, l'arrêt de l'achat de pétrole par les États-Unis n'aura pas de conséquence importante sur l'économie iranienne : « *Nous avons beaucoup de clients. Nous pouvons vendre notre pétrole sans problème. Nous en vendrons une partie à prix normal et une partie au prix spot (prix élevé fixé sur le marché de Rotterdam)* ».

Par ailleurs, les responsables iraniens mettent en avant le fait que, dans l'immédiat, l'Iran ne sera pas gêné sur le plan financier.

L'Iran qui a diminué sa production de moitié depuis la chute du Shah a vu cependant la rente pétrolière augmenter depuis cette date en raison de l'augmentation des prix. D'autre part, l'Iran dispose de réserves monétaires importantes qui n'ont pas été réinvesties dans l'économie de nombreuses entreprises n'ayant pas encore redémarré et le programme d'urbanisation qui absorbait une quantité importante des revenus pétroliers est interrompu depuis plusieurs mois. L'incapacité jusqu'ici du régime à définir une nouvelle politique économique qui a des conséquences graves pour l'emploi, rend inutilisée une

masse monétaire importante. Celle-ci, selon Bani Sadr, est telle qu'elle permettrait à l'Iran « *de se passer des revenus pétroliers pour au moins un an* ».

RÉPERCUSSIONS AUX ÉTATS-UNIS

Si les exportations de pétrole à destination des USA représentent 20% des exportations pétrolières totales de l'Iran, en revanche elles ne représentent que 4% de la consommation américaine. Les États-Unis espèrent s'en sortir en jouant sur le marché international par le biais des compagnies et en puisant sur leurs réserves de pétrole qui atteignent un haut niveau. Pour Carter, les 700 000 barils de pétrole en moins par jour, sont l'occasion de relancer sa campagne en faveur des économies d'énergie. Si on peut relativement mesurer les conséquences économiques de la décision américaine, en revanche, les conséquences

politiques d'une telle décision sont difficilement calculables. La réaction américaine pourrait élargir le champ de la crise entre les États-Unis et l'Iran à une crise internationale.

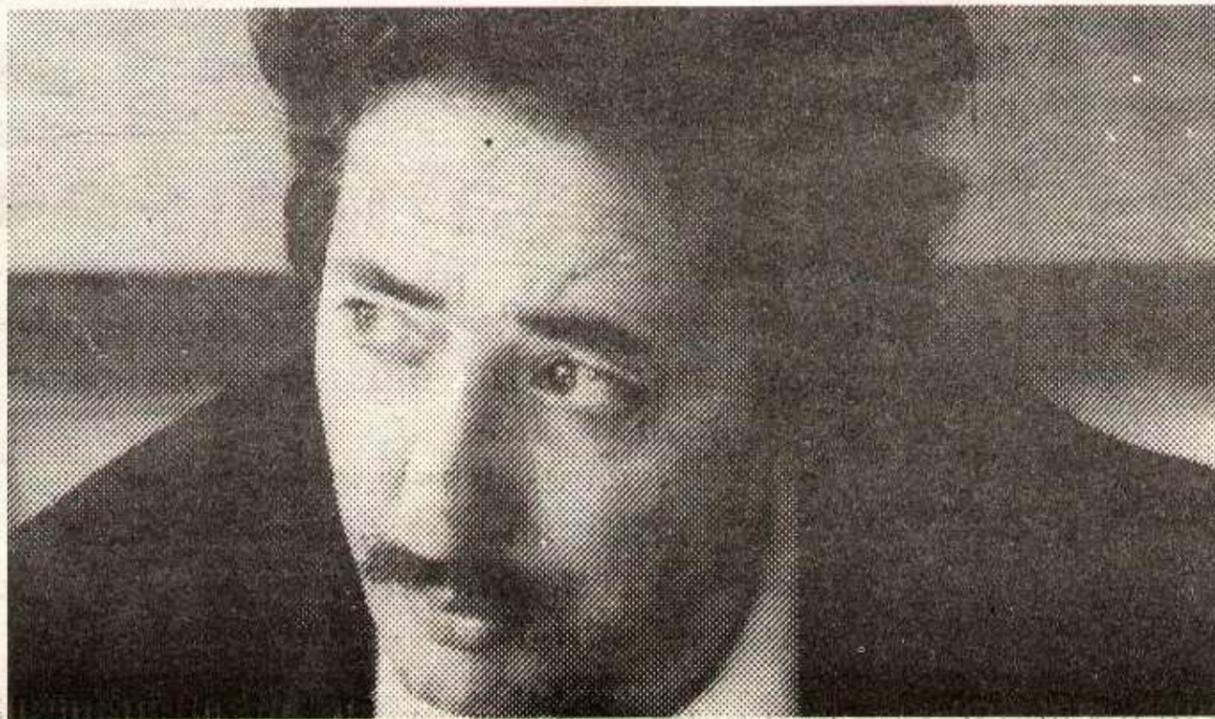
Les responsables iraniens ont répondu très vivement à la mesure de rétorsion prise par les américains : « *C'est une déclaration de guerre économique ! S'ils la veulent et bien ils l'auront ! Nous en profiterons pour régler des comptes avec l'impérialisme américain* », a notamment déclaré Bani Sadr.

Les intentions de Carter d'associer les pays européens à un boycott de l'Iran, inquiètent le gouvernement iranien qui invoque dans ce cas la possibilité de faire appel aux pays arabes producteurs de pétrole en leur demandant « *d'imposer un embargo général sur les livraisons de pétrole* ».

Commentant l'évolution de la crise, Bani Sadr a souligné : « *Bien qu'une intervention militaire américaine me paraisse encore peu probable, je ne peux rien exclure désormais. Les Américains sont capables de susciter directement ou indirectement une agression contre la République islamique (...). Mais, ils se trompent lourdement dans leurs calculs. Il y a belle lurette que l'Iran, le monde entier ne vivent plus à l'ère de Mossadegh* » (qui fut victime du blocus imposé par les grandes puissances impérialistes, au début des années 1950).

A noter que la crise entre Washington et Téhéran doit être au centre des débats d'une prochaine réunion du Conseil de sécurité à l'ONU.

Frank ROUSSEL



Bani Sadr, ministre iranien des affaires étrangères.

A PROPOS D'UNE PROPOSITION DE LA FTM-CGT

Comment aider le peuple cambodgien ?

AU congrès de la Fédération des travailleurs des métaux CGT, le responsable des questions internationales a déclaré à propos du Cambodge : « *Nous nous félicitons des résultats de la récente conférence internationale de New-York où 57 États ont décidé une aide concrète. Mais cette solidarité humanitaire doit s'intensifier. C'est dans ce sens que notre Fédération a décidé d'effectuer un premier versement de 5 000 F par l'intermédiaire du Secours populaire. C'est aussi pourquoi nous appelons toutes nos organisations à contribuer de toutes leurs forces à l'effort de solidarité qui se manifeste dans notre pays en organisant dans les entreprises la collecte des travailleurs.* »

Que la CGT décide une action de solidarité concrète en faveur du peuple cambodgien, que des collectes soient organisées dans les entreprises, il n'y a rien à redire, au contraire. Nous-mêmes, à plusieurs reprises, avons lancé des appels à tous nos amis, et en particulier aux syndicalistes, pour que le courant de sympathie à l'égard du peuple cambodgien se transforme en actes concrets de solidarité pour sauver ce peuple.

TOUTES LES RESPONSABILITÉS

Mais s'agit-il bien de cela pour le responsable des questions internationales de la FTM, qui avait commencé son appel en ces termes :

« *Les forces réactionnaires... utilisent les situations dramatiques des populations du Sud-Est asiatique pour s'attaquer au peuple vietnamien qui, avec courage, reconstruit l'économie de son pays... Elles tentent de faire*

peur, de tromper pour mieux cacher leurs responsabilités... Nous n'avons pas de leçon de solidarité à recevoir de ceux qui partagent la responsabilité de la situation de famine et de misère du peuple cambodgien. »

Nous sommes d'accord, nous aussi, pour qu'on n'essuie pas la question des responsabilités. Il est tout à fait évident que l'impérialisme américain et le colonialisme français, que nous avons combattus sans relâche pendant la guerre d'Indochine, ont une lourde dette de sang à l'égard des peuples vietnamien, cambodgien et lao. Ceci dit, depuis un an bientôt, le gouvernement vietnamien a lancé ses forces armées dans l'invasion et l'occupation du Cambodge, il occupe aussi militairement le petit Laos voisin : n'a-t-il donc pas à assumer, lui aussi, une lourde part de responsabilité dans le drame actuel de ces peuples ? Et faut-il ajouter, pour qu'il n'y ait aucune confusion, que nous ne faisons pas l'amalgame entre le peuple vietnamien qui n'aspire qu'à la paix et au bien-être et le gouvernement vietnamien qui se lance dans des guerres de conquête, aux conséquences aussi terribles pour le peuple vietnamien que pour les autres peuples de la région ?

PAR QUI PASSER ?

Une fois posée la question des responsabilités, intervient alors la question des aides, de leur contrôle et des organismes par lesquels elles passent. A ce propos, le représentant de la FTM parle d'un « *versement de 5 000 F par l'intermédiaire du Secours populaire* ». Mais quand on sait que sœur Van Der Meersch, membre du Se-

cours populaire, s'est « *élevée contre les "garanties" demandées par la Croix-Rouge internationale et les pays occidentaux quant à la destination réelle des aides adressées au Cambodge* » (l'Humanité du 11 septembre), quand on sait que le gouvernement vietnamien et les autorités de Phnom Penh refusent qu'il y ait un contrôle international sur la distribution des aides, n'est-on pas en droit de se demander si les aides des syndicalistes de la FTM, qui transiteront par le Secours populaire, iront effectivement au peuple cambodgien ?

Nous sommes pour un soutien sans réserve au peuple cambodgien. Mais nous ne pouvons accepter que cette aide soit accaparée par le gouvernement et les forces armées du Vietnam qui occupent le Cambodge depuis plus de dix mois.

QUELQUES PROPOSITIONS D'AIDE

Des organismes français ou internationaux, comme « *Médecins sans frontières* », l'UNICEF (dépendant de l'ONU), la Croix-Rouge internationale... travaillent actuellement dans les camps de réfugiés cambodgiens à la frontière thaïlandaise. Il existe aussi la Croix-Rouge du Kampuchea démocratique, siégeant dans les maquis, qui porte secours au peuple cambodgien. Dans la mesure où ces organismes sont sur le terrain, au milieu des populations cambodgiennes, la garantie que les aides aillent à leurs véritables destinataires est sérieuse.

Quant aux aides qui arrivent par Phnom Penh ou Kompong Som (l'UNICEF et la Croix-Rouge travaillent également avec les autorités de Phnom Penh), tout syndicaliste soucieux d'aider le peuple cambodgien ne devrait-il pas demander que l'ONU en assure le contrôle et la distribution finale ?

LA SOLUTION FONDAMENTALE

Hier, l'opinion démocratique française réclamaient à juste titre le droit à l'indépendance pour les peuples vietnamien, cambodgien et lao et le retrait des troupes américaines. Aujourd'hui, pourquoi le Cambodge n'aurait-il pas lui aussi ce droit ?

La solution fondamentale des malheurs du peuple cambodgien ne passe-t-elle pas par la garantie de ce droit, donc par le retrait définitif des troupes vietnamiennes du Cambodge et par l'organisation d'élections libres, à bulletins secrets, sous contrôle de l'ONU, pour que le peuple cambodgien choisisse le gouvernement de son choix ?

Claude LIRIA

LE PLAN GRAND SUD-OUEST

DECLARATION DU COMITE CENTRAL DU PCML

Giscard se rend dans la région Midi-Pyrénées les 15, 16 et 17 novembre, notamment pour présenter le plan décennal dit du Grand Sud-Ouest, prévu so-disant pour protéger les intérêts des travailleurs de la région dans le cadre de l'élargissement de la Communauté européenne.

Le plan d'aménagement du Grand Sud-Ouest concerne les régions Aquitaine, Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon qui représentent 21 % du territoire national (114 000 km²) et 12,5 % de la population globale du pays (estimations INSEE au 1er janvier 1979), soit 6 663 000 habitants.

La population active occupée y représente 11,4 % de celle de l'ensemble de la France et se répartit comme suit (chiffres de 1975) :

Agriculture : 17,6 % contre 10,1 % pour l'ensemble de la France.

Industrie : 20,8 % contre 29,4 % pour l'ensemble de la France.

Bâtiment TP : 10,2 % contre 9,1 % pour l'ensemble de la France.

Tertiaire : 51,4 % idem 51,4 % pour l'ensemble de la France.

La population disponible à la recherche d'un emploi y est officiellement de 190 500 personnes, soit 14 % du total des chômeurs officiels de notre pays. Le taux de chômage pour les trois régions par rapport à la population active de chaque région se répartit comme suit :

Aquitaine : 7,8 %

Midi-Pyrénées : 6,6 %

Languedoc-Roussillon : 8,8 %

Les exploitations agricoles représentaient en 1975 20 % de l'emploi agricole total du pays. L'emploi industriel a diminué de 7 000 de 1975 à 1979. L'emploi dans le bâtiment et les travaux publics a diminué de 2 400 de 1975 à 1979, malgré une hausse de 1 800 en Aquitaine.

L'emploi dans le tertiaire y était en 1975 de 1 232 400.

Ce Grand Sud-Ouest est donc caractérisé par une faible densité de population, une agriculture relativement importante par rapport à la moyenne nationale, une industrie fragile et en perte de vitesse.

Face à cela, quelles sont les grandes orientations du « plan décennal pour le Grand Sud-Ouest » lancé par Giscard en personne, lors de ses venues successives en Aquitaine en octobre, en Midi-Pyrénées ce mois-ci, et plus tard en Languedoc-Roussillon.

Ce plan est présenté comme un plan de développement économique. En fait, on peut le résumer en trois points :

- Pas d'industrialisation importante à attendre.
- Liquidation accélérée de la petite paysannerie.
- Développement des opérations immobilières à caractère touristique.

Les prévisions pour 10 ans envisagent (d'après le compte-rendu de la réunion qui s'est tenue à l'Elysée le 10 juillet 1979, réunion à laquelle participaient les présidents des assemblées régionales et le

délégué du gouvernement à l'aménagement du territoire) :

- 4 extensions et une création d'usine à Bordeaux devant entraîner 750 emplois.

- La création de Bahlsen à Nîmes (300 emplois).

- L'extension de la sous-traitance à Montpellier (200 emplois).

- L'extension de Matra et la création de Renix à Toulouse (650 emplois).

- Une estimation sur la reconversion du Bassin de Lacq indique la création de 1 000 emplois. Mais si on se réfère à l'expérience de la reconversion du Bassin minier d'Alès, c'est aléatoire. Dans le meilleur des cas, cela fait 2 900 emplois prévus sur 10 ans.

Alors que l'on est déjà à 9 000 emplois en moins sans compter le bâtiment, on estime que sur le Gard et l'Hérault, par exemple, d'ici deux ans, il y aura à peu près 2 000 emplois supprimés dans l'industrie (AOIP, Vallourec, Eurocéral, la centrale thermique près d'Alès).

Les autres propositions concernent l'amélioration de la gestion des PME, leur compétitivité sur le plan international, ce qui se traduit en général par ce que les patrons appellent des « dégraissages ».

Le développement industriel de la région prévu par Giscard est donc un développement du chômage ; il s'inscrit dans un plan général de réorganisation du capitalisme au niveau européen.

Le plan décennal est clair : les grands monopoles veulent liquider à grande vitesse la petite paysannerie, ce qu'ils ont déjà commencé depuis des années. La loi d'orientation agricole va en ce sens : projets d'irrigation et de construction de barrages dans la vallée de l'Hérault, pression du Crédit agricole, plus grande domination des trusts agro-alimentaires, rentabilisation de branches entières de produits agricoles (légumes, fruits, ovins et bovins, maïs, viticulture...) avec l'entrée de l'Espagne dans le Marché commun.

Des zones rurales importantes deviennent de véritables déserts où le nombre d'habitants est inférieur à 10 au km².

De même, la construction de centrales nucléaires à Braud et Saint-Louis, à Golfech, et les projets dans les Landes et dans l'Aude, malgré l'avis contraire des populations concernées, va à l'encontre des intérêts des travailleurs des villes et des campagnes.

Enfin, les promoteurs bradent la côte aquitaine et la côte languedocienne, les Pyrénées, aux

et la côte languedocienne, les Pyrénées, aux requins de la finance et aux intérêts étrangers.

L'exigence populaire de « Vivre et travailler au pays » est donc tout à fait juste. Ainsi que la volonté des Basques à vivre sur leur terre.

Le Comité central du PCML affirme donc son opposition la plus résolue au « Plan Grand Sud-Ouest » de Giscard et appelle les travailleurs à se mobiliser dans l'unité contre les licenciements, les bas salaires et l'expropriation des petits paysans.

TOULOUSE : COMMUNIQUE DE LA SECTION DU PCML

Appel à la mobilisation lors de la venue de Giscard

LA section de Toulouse du Parti communiste marxiste-léniniste, en commun avec le Parti communiste révolutionnaire marxiste-léniniste, appelle tous les travailleurs à se mobiliser, à faire grève et à manifester le 16 novembre pour la venue de Giscard, en même temps que les unions départementales CGT, CFDT, FEN, et les autres partis politiques. Il faut réaliser la plus large unité et agir contre les mesures antipopulaires, contre les plans de répression sociale et de misère voulus par les monopoles capitalistes et dont Giscard porte la responsabilité :

- Nombre croissant de chômeurs, plus 10 % ;

- Restructuration des industries avec son cortège de licenciements : Carcol 500 employés ;

- Les salaires les plus bas du pays, déqualification, sous-traitance, intérim, comme dans l'aéronautique, l'électronique... ;

- Exode des paysans pauvres ruinés par le développement des trusts agro-alimentaires, exode des jeunes vers la capitale... ;

- Lois racistes ravalant les travailleurs immigrés au rang de parias ;

- Discrimination à l'égard des femmes dans leur libre choix à l'égard de la maternité, dans la qualification professionnelle, dans les salaires... ;

- Application par la force du programme nucléaire à Golfech.

Le plan du grand Sud-Ouest proposé par Giscard n'apporte aucune perspective de changement pour les travailleurs : pas de projet pour l'aéronautique avant 1983, nouvelle loi cadre accentuant la ruine et l'exode des petits paysans, entrée de l'Espagne dans la CEE renforçant la concen-

tration et le redéploiement des trusts industriels et agro-alimentaires. Il ne peut y avoir de réel changement sans un changement de régime ! Les mesures brutales du gouvernement et du patronat contre les travailleurs, les scandales éblouissant les hommes du pouvoir révèlent la véritable nature de ce régime : fondée sur l'exploitation de la classe ouvrière, de tous les travailleurs, des pays du tiers monde, au service d'une poignée de profiteurs qui dirigent les affaires du pays pour s'enrichir toujours plus.

Il ne peut y avoir de véritables changements que par des changements révolutionnaires, détruisant ce régime capitaliste et instaurant celui des travailleurs, expropriant les capitalistes et mettant au service de la collectivité, du peuple, les moyens de production et de décision.

Actuellement les partis de gauche montrent leur incapacité fondamentale à ouvrir de telles perspectives en étalant leur division et leur rivalité pour la gestion du capitalisme.

Aujourd'hui, même modestement, le PCML et le PCRml montrent la voie de l'unité révolutionnaire en unissant leurs forces en un seul Parti communiste marxiste-léniniste après le processus d'unification sur un programme, une stratégie, une tactique communes ayant pour objectif clairement affirmé le renversement révolutionnaire de la bourgeoisie et l'instauration du socialisme.

Manifestons le 16 novembre pour la satisfaction des revendications pour le droit de Vivre et travailler au pays, pour des changements révolutionnaires de régime et de société.

Communiqué du 10 novembre 1979

30e CONGRES DES METAUX CGT A NANTERRE

Discussions animées

LES travaux se poursuivent à Nanterre au congrès CGT métaux. Après trois jours de discussion générale, il est clair que les délégués sont venus pour prendre la parole et qu'ils la prennent, même avec quelques difficultés dues, comme l'a fait remarquer un délégué, à l'inégalité du temps de parole. En effet, si ce temps est limité à 10 minutes pour les délégués, il est bien plus long pour les intervenants de la direction sortante.

La journée de mardi a été marquée le matin par

un long discours de Krauski, relançant l'appel à suivre les orientations du 40e congrès confédéral.

L'après-midi, la séance s'est ouverte par une longue intervention, très applaudie, d'une déléguée de la CGE-Alsthom-Palaiseau sur les femmes, dans le syndicat. Regrettant le peu de place laissée dans les textes préparatoires à la question des femmes qui est présentée sur le même plan qu'une « catégorie socio-professionnelle », elle a ajouté : « Le 40e congrès au féminin, ça existe déjà dans les entreprises et les femmes sont à

l'avant-garde pour combattre l'élitisme, ce qui n'est pas toujours le cas à l'heure actuelle », et plus loin : « Les femmes, parce qu'elles ont intérêt à un travail plus collectif et plus démocratique, ont beaucoup à apporter à la CGT ».

Elle a terminé son intervention en appelant à créer des groupes femmes dans les syndicats CGT, et aussi à prendre en compte l'unité d'action avec des groupes femmes qui existent déjà dans les entreprises.

La journée a vu plusieurs votes, en particulier sur le montant de la cotisation.

En effet, pour la première fois dans un congrès CGT, il y a eu deux votes sur le sujet : sur la proposition fédérale d'augmenter la cotisation à 7,25 F, le congrès ne s'est prononcé qu'à une très faible majorité (53 % des exprimés et à peine 48 % des votants), et le bureau du congrès a demandé un nouveau vote sur une nouvelle proposition à 6,85 F. Ce deuxième vote a été largement majoritaire.

La discussion sur la modification des statuts et le renouvellement de la direction fédérale ont fait apparaître aussi que la démocratie s'installe parfois avec fracas, en particulier la demande de comptes sur le renouvellement de la commission exécutive où il y a 42 sortants sur 98.

Pour améliorer le fonctionnement, et pour des raisons financières, la nouvelle commission exécutive est réduite à 76 membres avec comme orientation dans le choix des nouveaux la pro-

motion des femmes (14), des OS et des militants travaillant dans les entreprises ; enfin aussi, d'élargir les courants de pensée. Mais le congrès lui-même montre bien que c'en est fini de la CGT monolithique. « C'est une fronde » s'exclamait, ravi, le journaliste de Lorraine Cœur d'acier, présent dans la salle.

Lundi 12 novembre, le congrès avait voté une motion de soutien à l'Alsthom et fait une collecte qui a rapporté 9 108 F (voir page 8).

LA LOI D'ORIENTATION AGRICOLE

Une loi pour l'agriculture de conquête

Maintenant on le sait la loi d'orientation passera à l'Assemblée nationale le 8 décembre 1979. Le conseil des ministres en a adopté les grandes lignes le 2 mai 1979. Pourquoi cette loi d'orientation ? Que prévoit-elle ? Autant de questions auxquelles nous ne répondons pas entièrement aujourd'hui mais que nous commencerons à poser.

CE qu'il faut savoir c'est qu'il s'agit de la deuxième loi d'orientation depuis 1960. La première date de 1962 : elle a été l'œuvre d'Edgard Pisani, alors ministre de l'Agriculture. Ce monsieur est aujourd'hui membre du Parti socialiste.

Cette première loi d'orientation a hissé la France au troisième rang des exportateurs mondiaux des produits agricoles. Mais pour en arriver là, il a fallu passer sur le corps de deux millions de paysans.

LES AXES DE LA LOI D'ORIENTATION

Cette loi est en apparence anodine. Elle comporte en fait trois volets : un volet foncier, un volet économique, un volet social. Le volet social ne sera pas traité ici étant donné que nous ne savons pas de quoi il prétend parler.

Le volet économique vise à faire de l'agriculture française une agriculture de conquête fondée sur les industries agro-alimentaires et celles du commerce.

Le volet foncier porte sur la succession. L'héritier qui reste à la terre bénéficiera de l'attribution préférentielle en jouissance. Les cohéritiers devront lui consentir un bail à long terme.

En apparence donc, vraiment pas de quoi fouetter un chat. Mais ça se complique sérieusement si l'on sait lire entre les lignes.

LES BUTS DE LA LOI D'ORIENTATION

« Il nous faut une agriculture de conquête à la hollandaise » (1), se plaît à répéter Méhaignerie. C'est que l'agriculture doit devenir notre « pétrole vert ». Giscard n'a-t-il pas parlé d'un solde positif de 20 milliards pour ce secteur entre les importations et les exportations ? Et les capitalistes de se lamenter car ils n'ont réalisé « que » 5 milliards d'excédents pour les neuf premiers mois de cette année.

« L'agriculture ne doit plus se contenter de sa rente de situation — des prix garantis, un marché européen captif — mais produire délibérément pour l'exportation vers les pays tiers » (2), dit aussi Méhaignerie. Donc il faut rentabiliser.

Commençons par rentabiliser le secteur de l'agro-alimentaire se sont dit les capitalistes et leurs hommes du gouvernement. Alors ils ont nommé un secrétaire d'Etat aux industries agro-

alimentaires, un nommé Michel Debatisse, ex-secrétaire général de la FNSEA (Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles). Qui mieux que lui connaît et les firmes privées et les firmes coopératives ? Personne ! Et il est bien vu partout.

Il saura, lui, expliquer aux « récalcitrants » tout le bien d'une telle restructuration et on espère qu'il pourra désamorcer une éventuelle grogne des paysans.

Ensuite Méhaignerie a dit : « L'an dernier, l'Etat a bonifié (c'est-à-dire pris à son compte une partie des intérêts) 5,5 milliards de prêts aux jeunes agriculteurs : il est aberrant qu'un homme auquel la collectivité prête ainsi de 500 000 francs à un million à 6 ou 7 % échappe aux contraintes de la gestion ». Et il affirme : « plus que jamais, s'impose la sélection des meilleurs : un agriculteur, désormais, peut être amené trois ou quatre fois dans sa vie à se reconverter d'une production à une autre pour saisir une opportunité économique » (3).

Voilà qui a au moins le mérite d'être clair. Les petits paysans ou tous ceux qui n'auront pas la possibilité d'avoir une gestion, un plan de développement : dehors ! Et d'ici 1980, les experts gouvernementaux estiment eux-mêmes qu'un agriculteur sur quatre seulement sera en état de fournir un plan de développement.

Sont-ce ces « meilleurs » dont parle Méhaignerie ?

QUE FAIRE ?

Devant un tel cynisme, on ne peut rien espérer des hommes du pouvoir, des patrons de l'agriculture. Ici la « liberté d'entreprendre » et la « liberté du travail » sont assimilables à une provocation. Qu'importent des dizaines de milliers de paysans aux Sanders, BSN, Gervais-Danone, Unicopa et autres ! Ce qui compte pour eux c'est le fric, toujours le fric, rien que le fric.

Nous donnerons la parole à tous ceux qui refusent la loi d'orientation, qui refusent cette société de misère, qui luttent pour les droits au travail à la terre et de vivre et travailler au pays.

Tous ensemble, luttons contre la loi d'orientation.

Yves LEPIC

(1)-(2)-(3) Toutes ces citations sont extraites du *Nouvel Economiste*, No 207, du 5 novembre 1979, article intitulé : « Agriculture : le dur métier de ministre », page 36 à 41.

Une brochure toujours d'actualité

DOSSIERS 25F

LA NOUVELLE LOI-CADRE AGRICOLE



Qu'est-ce que c'est ?

Parti communiste marxiste-léniniste

Note aux lecteurs et abonnés de La Faucille. Pour des raisons d'ordre rédactionnel, le numéro de La Faucille du 15 novembre n'a pu être confectionné. Le prochain numéro paraîtra normalement le 29 novembre 1979.

Une semaine de grève des transports en commun lyonnais

APRES des grèves sporadiques, il y a quelques mois, les producteurs-receveurs de la compagnie TCL frappent un grand coup. C'est à une majorité écrasante (69,6 %) que la grève a démarré le 6 novembre, et, menée conjointement par la CGT, la CFDT, FO et les syndicats autonomes, vient d'être reconduite. Jamais on n'avait connu un mouvement revendicatif d'une telle ampleur de la part des tramotins lyonnais déterminés à aller jusqu'au bout de leurs revendications à savoir : la semaine de 35 heures, le dimanche payé double, les pauses payées entre les conduites, amé-

LOI D'ORIENTATION AGRICOLE

MOTION ADOPTÉE A LA 11e SESSION DU COMITE CENTRAL DU PCML

LE comité central du PCML, réuni dans sa 11e session les 10 et 11 novembre, appelle ses militants, en particulier ses militants paysans, à participer activement aux luttes et oppositions qui vont s'engager sans nul doute contre le projet de loi d'orientation agricole.

Quel objectif s'est assigné le gouvernement Giscard-Barre dans ce projet ? Dans son discours de Vassy, en 1978, Giscard a tracé la voie qu'entend suivre fondamentalement la bourgeoisie de notre pays, il dit : « L'agriculture doit devenir le pétrole vert de la France ».

En clair, cela signifie que l'agriculture doit s'adapter aux impératifs de l'exportation : développement du volume de production et mise sur le marché mondial de produits agricoles à bas prix.

Ainsi donc vingt ans après une loi d'orientation agricole qui a abouti à la disparition de 42,5 % des agriculteurs, ça ne suffit plus. Pour ces grands financiers, il faut continuer sur cette voie, car ne nous y trompons pas, qui dit adaptation de l'agriculture française aux conditions du commerce extérieur, dit élimination pure et simple de la petite paysannerie. En effet, les mesures concrètes de cette loi prévoient un autofinancement à 50 % des fermes agricoles dans dix ans. Quelle est la petite exploitation qui pourra parvenir à cet objectif ? Aucune ! Cela ne posera en tout cas pas grand problème aux gros agrariens dont les céréaliers ont déjà atteint une partie des objectifs fixés.

Cette loi prévoit, dans un premier temps, des aides sélectives à une partie de la paysannerie, actuellement en difficulté, elle appelle à un élargissement des plans de développement mais, dans cette affaire, la grande majorité des paysans, en particulier les moyens, se feront enfermer dans un processus d'exploitation du travail sans précédent. Investissez beaucoup (les banques placeront leurs capitaux) et travaillez 15 heures par jour pour un salaire de misère, voilà une organisation de l'agriculture qui fera la plus grande joie des capitalistes.

Pour les petits paysans qui, pour diverses raisons, ne peuvent s'engager dans un plan de développement (âge, difficultés de se plier à une gestion complexe), on prend des mesures accélérant leur élimination : augmentation des cotisations sociales, stagnation et baisse des prix, financement à des taux usuriers, etc.). Cela révèle bien une offensive d'une violence inouïe contre la petite et moyenne paysannerie. Cette offensive rencontrera sûrement une lutte résolue des paysans, malgré les difficultés d'organisation et la nomination de Debatisse comme maître d'œuvre d'une telle politique.

Les luttes à venir de la paysannerie laborieuse doivent obtenir le soutien de la classe ouvrière : le Comité central appelle ses militants ouvriers à œuvrer concrètement à ce soutien.

est injurieux à leur égard. (...) Ce sont les tramotins et eux seuls qui décident de leur action, bien entendu, sous la responsabilité des organisations syndicales mais sans que celles-ci n'exercent à leur encontre une quelconque pression. Voilà toujours un argument de moins pour la direction. Non, personne n'oblige les travailleurs à lutter... sauf l'attitude de la direction et des pouvoirs publics ! Soutenir les tramotins jusqu'à la victoire !

Sur le tract de l'intersyndicale, distribué avant le vote du 12 novembre, voici ce qu'on lit : « Les organisations syndicales savent que les tramotins sont capables de se déterminer eux-mêmes et que prétendre qu'ils suivent aveuglément les consignes syndicales sans participer, à leur élaboration

Correspondant Lyon Je après discussion avec un délégué syndical CGT de TCL.

PLAN DU GRAND SUD-OUEST EN MIDI-PYRENEES

Les travailleurs n'ont rien à attendre de ce plan

Alors qu'il y a en Midi-Pyrénées 57 000 chômeurs, dont 25 000 pour la Haute-Garonne (en quatre ans, 10 000 chômeurs de plus dans ce département), le plan grand Sud-Ouest ne prévoit en tout et pour tout sur dix ans que la création de 650 emplois ! (Matra et Rémix). Or, l'embauche à Rémix est déjà finie, sans qu'elle ait débutée à l'ANPE (agence nationale pour l'emploi) et avant même que l'usine soit construite ! Et il y a une semaine, l'usine de confection Carcel déposait son bilan... 500 licenciements !

Avant les révélations du discours Giscard à Mazamet attendu par tous, la vérité commence à filtrer sur la réalité du plan grand Sud-Ouest du pouvoir. Des sources officielles nous permettent de l'affirmer : la montagne va accoucher d'une souris. Mais cette souris va peser une montagne sur les épaules des travailleurs des villes et des champs de la région.

REGION traditionnellement sacrifiée et vouée à l'agriculture, servant de réservoir de main d'œuvre, la région Midi-Pyrénées vit des jours difficiles. Déjà éprouvée par 20 ans de politique verte qui ont vu la paysannerie se vider au rythme de 3 % l'an, la crise y a accélérée le dépérissement des industries traditionnelles du textile, de la laine, du cuir, du bâtiment, des mines. Sur cet arrière-plan de ruine et de désertification, seuls les groupes monopolistes sont maintenus à flot et ont étendu leur domination...

Emergent également du marasme les sociétés de pointe agro-alimentaires (au premier rang Doumeng) et quelques agrariens aux dents longues et les quelques intérêts monopolistes privés (OUK) et américains (Motorola, CII) ou d'Etat (SNIAS, APC) poursuivent, comme ailleurs, leur redéploiement : rationalisation, licenciements, intérim.

L'énorme secteur tertiaire, 50 % de l'activité connaît également les temps de la rentabilisation et des compressions d'effectifs. Tout cela a dessiné les traits typiques de la région : chômage, exode, ruine, sous-

développement. Mais au-delà de cette réalité, aggravée par les plans Barre successifs, la région va subir bientôt le choc de l'entrée de l'Espagne dans le Marché commun. L'élargissement de la CEE signifie concurrence pour tout un secteur agricole - fruits, légumes, élevage, vin - et industriel traditionnellement.

Le pouvoir et les monopoles comptent là-dessus pour en finir avec l'arriération de la région où subsiste le double de paysans qu'ailleurs, afin de rationaliser leur espace national tout en voulant profiter de l'occasion pour lancer des opérations financières juteuses dans l'agro-alimentaire, l'immobilier et le tourisme.

Mais les notables s'inquiètent et le monde paysan s'alarme. Les dernières élections européennes l'ont montré, les trois prochaines années s'annoncent difficiles et décisives.

SEDUCTION ET MARCHANDAGES POLITIQUES

Giscard n'a rien trouvé de mieux pour calmer les esprits et faire avaler la pilule en douceur, que de lancer son fameux plan grand Sud-Ouest avec son super

préfet de région, Tony Rochi. Son but sera de jouer un rôle tampon, au moyen du saupoudrage de quelques crédits, de quelques grands travaux assortis de marchandages politiques. Au fond, faire passer l'essentiel du plan de restructuration capitaliste à la campagne et à la ville en sauvant les apparences, en séduisant et en gagnant les notables et les élus : le fameux « consensus ». Il faut éviter le diétal et la force comme pour la centrale atomique de Golfech.

UNE MANOEUVRE POLITIQUE

Car le plan grand Sud-

Le prix du « pétrole vert »

DANS notre région, le revenu par actif agricole est de 30 % inférieur à la moyenne nationale. Au cours des trois dernières années, ce sont 3 % des exploitations qui ont disparu chaque année (soit 10 000 exploitations). Si, avec la loi-cadre, on estime à 450 000 les exploitations qui devront disparaître en douze ans au plan national (soit 40 % des agriculteurs), qu'en sera-t-il dans notre région avec en plus le plan grand Sud-Ouest ?

Avec la concurrence des produits de l'Espagne, Portugal et Grèce et, avec cette politique de restructuration capitaliste, il est sûr que les petits paysans de notre région, encore deux fois plus nombreux qu'ailleurs, paieront un lourd tribut à l'exploitation du « pétrole vert » : ruine et exode !

Doumeng sur les rangs

Pour Doumeng, le plan grand Sud-Ouest ne semble pas être le « déclin de l'agriculture »... Dans une interview accordée le 12 novembre au journal *La Dépêche du midi*, le milliardaire du PCF fait un sacré appel du pied à Giscard trois jours avant sa visite dans la région. Le plan grand Sud-Ouest veut restructurer pour l'exportation des produits agricoles ?... Je suis votre homme, affirme Doumeng !...

François Guillaume, président de la FNSEA, ne m'appelle-t-il pas « l'homme le plus qualifié pour l'exportation » ? Suit la création par Doumeng d'un groupement d'intérêts économiques (GIE) appelé « coopération, exportation services du grand Sud-Ouest » !

Suit une grande démonstration suivant laquelle le gouvernement doit soutenir les coopératives et donc son GIE et que les aides ne doivent pas aller à des incapables ! Voilà une demande à peine camouflée de crédit à Giscard pour son vaste empire coopératif. Rien d'étonnant à cela quand on sait qu'il avait obtenu à l'époque de Pompidou et Giscard, dit-on, le monopole de l'import-export avec les pays de l'Est à la condition de passer par la Banque Rothschild !

Pour un plan d'action populaire

A Toulouse, la capitale régionale où Giscard ne fera qu'une visite éclair, l'ensemble de la gauche, de l'extrême-gauche et des syndicats ouvriers (CGT-CFDT) et paysans (FDSEA)... le SNES, à l'exception de la FEN, ont appelé à la grève et à manifester contre le président des monopoles et sa sale politique antipopulaire. Cette unité d'action, notamment entre ouvriers et paysans, sans précédent depuis bien longtemps est une très bonne chose, riche de promesses. Bien sûr, les élus du PS montrent des signes évidents d'une volonté de « collaboration ». Mais ils leur faut rendre des comptes aux travailleurs qui les élisent, nous ne nous sommes jamais fait d'illusions sur ce qu'ils représentent, mais nous ne nous trompons pas de cible. Aujourd'hui, la cible c'est Giscard. Nous ne dévierons pas dans l'anti-PS comme le fait le PCF dans sa volonté de rééquilibrer la gauche à son profit. Nous ne participerons pas à ces empoignades, règlements de comptes qui n'aboutissent qu'à diviser les travailleurs. Pas plus que nous n'entendrons le couplet chauvin anti-espagnol du PCF. Nous ne le suivrons pas dans cette voie anti-européenne. Nous ne céderons pas non plus à sa vision unilatérale de la mort de la région (n'est-ce pas Doumeng ?). Mais quand le PCF parle de lutte et d'action populaire, à condition que ce ne soit pas pour accélérer la centrale de Golfech (!), là nous sommes d'accord. Ce que nous proposons c'est de forger et de développer l'unité d'action des travailleurs des villes et des campagnes qu'ils soient au PCF, au PS ou ailleurs, pour s'opposer au plan du grand Sud-Ouest de Giscard, pour la satisfaction de revendications populaires, pour travailler et vivre au pays. Voilà le plan d'action que nous devons établir. Pour sa part le PCML y emploiera toutes ses forces.

Quest n'est pas seulement une vaste opération de redéploiement capitaliste au niveau européen, c'est aussi une vaste opération politique. La visite n'est pas seulement une tournée électorale pour les présidentielles de 1981. En proposant son plan il s'adresse à la bourgeoisie traditionnelle de la région, à ses notables, à ses parvenus touchés par la crise et le redéploiement monopoliste. Il lui fait miroiter les rêves pan-européens auxquels il est sensible, en lui promettant de l'aider par des crédits, par l'accès à l'épargne locale et sa participation à des opérations juteuses (tourisme, immobilier, irrigation...).

Giscard fait un appel du pied à cette bourgeoisie moyenne traditionnellement représentée par les radicaux (Fabre, Baylet et compagnie) et les élus PS hégémoniques dans la région aujourd'hui dans l'opposition. A très long terme, Giscard espère bien les rapprocher et former avec eux une nouvelle majorité centriste. Mais il est un fait que le PS local est sensible aux sirènes giscardiennes. On n'ira pas manger avec le président... mais on ira aux séances de travail. On parle le même langage : réadaptation, Europe... Mais on se montre encore exigeant et l'on fait la fine bouche... L'avenir nous le dira. Quoi qu'il en soit, une chose est sûre de toutes les façons, les ouvriers, les petits paysans et les employés n'ont rien à attendre de ce plan. Ne tombons pas dans les illusions de croire que les intérêts des notables, des Doumeng du coin sont identiques aux nôtres et que nous tirerons avantage de leurs profits. Une chose est certaine, le plan grand Sud-Ouest se fera sur notre dos, une bonne raison pour le combattre dès aujourd'hui et donner à Giscard l'accueil qu'il mérite.

GOLFECH : UNE LUTTE D'IMPORTANCE DANS LA REGION



Le pouvoir veut par la force imposer l'implantation de la centrale nucléaire de Golfech. Quinze communes environnantes ont été occupées par les gardes-mobiles. Une preuve que la population de la région n'a rien à attendre des manigances et des belles promesses de Giscard



Projet de plate-forme pour enrichir la résolution du 3e Congrès sur la question des femmes

Récemment, le Comité Eugène Varlin (Paris) du PCML a organisé un débat dans toutes les cellules et une assemblée générale de camarades femmes pour le centraliser, dans le but d'enrichir la résolution du 3e congrès sur le travail en direction des femmes. Cette résolution, en effet, était très générale et ne comportait que peu de mots d'ordre concrets pour unifier la pratique de nos camarades sur ce front.

Le texte que nous publions ci-dessous ne remplace évidemment pas la résolution du 3e congrès. Il vise à l'enrichir dans le cadre de la tribune de discussion préparatoire au 4e congrès. Sans nul doute d'autres textes suivront.

DANS la société capitaliste, les femmes des milieux populaires vivent une double oppression : — dans leur travail où elles sont victimes de discriminations importantes (sous-qualification, disparités de salaire, de formation professionnelle, etc.) et sont les premières victimes du chômage, — Dans leur vie : double journée de travail, domination de l'homme sur la femme, partie intégrante de l'idéologie bourgeoise, nombreuses difficultés pour la contraception et l'avortement, viols, vexations et humiliations.

Le Parti communiste marxiste-léniniste, en participant activement au mouvement des femmes pour leur émancipation articule en permanence l'oppression spécifique des femmes et l'exploitation capitaliste, désigne la bourgeoisie comme l'ennemi principal à combattre, oriente principalement son travail en direction des femmes ouvrières, des immigrées et des femmes des couches populaires.

L'engagement du PCML à la lutte des femmes pour leur émancipation nécessite non seulement une unité de principe, mais aussi une expression sur les différents axes de cette lutte.

I. CONTRACEPTION ET AVORTEMENT

Le mouvement de lutte des femmes en faveur du développement de la contraception part de deux aspirations profondes :

- le droit de choisir d'avoir un enfant quand on le désire ;
- la reconnaissance du droit au plaisir, à la sexualité.

Tout en reconnaissant les progrès de la contraception en France (près de 30 % des femmes en âge de procréer y ont recours) il faut souligner que ce sont surtout les milieux populaires qui la pratiquent le moins.

En réaffirmant que la vraie solution à la planification des naissances réside dans le développement de la contraception (dont la prise en charge doit aussi se faire par les hommes), le PCML doit développer les luttes sur les axes suivants :

- Des mass-médias, surtout la télévision, par des émissions aux heures de grande écoute.
- Dans les entreprises (par exemple centre d'orthogénie).
- Dans les quartiers.
- Par l'éducation à l'école.

2) Pour le développement de la recherche scientifique :

- Amélioration des moyens existants.
- Recherche de moyens nouveaux (ex: le « spray » buccal inventé en Suède et efficace à 100 %).
- La contraception masculine.

3) Pour une formation réelle (technique et psychologique) du personnel médical :

Pour avoir la contraception qui convient parfaitement, il faut que le médecin qui prescrit la pilule procède à plusieurs examens réguliers et sérieux.

4) Pour la gratuité totale de la contraception : Certains moyens contraceptifs ne sont remboursés qu'à 70 % et d'autres ne le sont pas du tout.

L'ignorance ou l'échec de la contraception font que des centaines de milliers de femmes ont chaque année recours à l'avortement, légal ou clandestin.

La lutte du mouvement des femmes, particulièrement depuis 1972, a permis une première victoire : la « dépenalisation » de l'avortement. Néanmoins, la loi Veil reste un acquis fragile (elle doit être rediscutée à l'automne 1979) et est beaucoup trop restrictive.

Bien que considérant l'avortement comme devant être un dernier recours, le PCML est partie intégrante de la lutte :

- Pour l'abrogation définitive de la loi de 1920 ;
- Pour la lutte contre toutes les restrictions qui font qu'aujourd'hui encore des centaines de milliers de femmes continuent à avorter clandestinement, en dehors des établissements hospitaliers ;
- Pour l'avortement libre et gratuit ;
- Pour la suppression de l'autorisation parentale pour les mineures ;
- Pour la suppression des restrictions concernant les femmes immigrées et les étrangères : actuellement, elles doivent avoir résidé plus de trois mois en France ;
- Pour la suppression de l'entretien obligatoire (qui contribue à infantiliser les femmes) ;
- Pour la suppression du délai de réflexion qui alourdit la procédure et la rend plus difficile.
- Pour une meilleure détection de la grossesse ;
- Pour que la clause de conscience du personnel médical (médecins et sages-femmes) reste individuelle, et n'influe en aucun cas sur toute une équipe médicale, un service, voire même l'ensemble d'un hôpital ;
- Pour que l'avortement soit considéré comme un acte médical inscrit dans le code de la santé ;
- Pour qu'un centre IVG soit créé dans chaque hôpital, avec suppression du quota de 25 % des actes chirurgicaux, et dans tous les quartiers, avec amélioration des conditions d'accueils (locaux distincts de la maternité, et plus de personnel). Information sur la contraception après tout avortement ; le PCML, au titre de la lutte et de la solidarité anti-colonialiste, dénonce le fait que, alors qu'en France on met des tas de restrictions à appliquer correctement la contraception, le même pouvoir dans les DOM-TOM et ex-colonies cherche à limiter au maximum la natalité par l'utilisation forcée des moyens contraceptifs, ou même pas la stérilisation forcée.

II. LE DROIT AU TRAVAIL DES FEMMES ET LEUR EMANCIPATION.

Alors qu'en 1978, les femmes représentaient 54 % de la population totale, elles ne représentaient que 38 % de la population active.

De 1968 à 1975, les femmes sont entrées pour 75 % dans la croissance de la population active. Si, en pleine période d'expansion économique, le capitalisme fait largement appel à la main-d'œuvre féminine, il sait aussi en tirer profit.

Les femmes représentent :

- 63,9 % des employés ;
- 22,3 % des ouvriers, mais : 27 % des OS, 38 % des manœuvres, 13,5 % (seulement !) des ouvriers qualifiés.

Parmi les ouvriers à la chaîne, on trouve 51,43 % de femmes dont :

- 74,1 % dans le textile ;
- 73,2 % dans la construction électrique et électronique ;
- 72,1 % dans l'industrie chimique.

En période de récession économique, comme à l'heure actuelle, les femmes sont les dernières embauchées et les premières licenciées !

Aujourd'hui, par exemple, sur près de 2 millions de chômeurs, 56,9 % sont des femmes.

Le PCML réaffirme que la condition première pour l'émancipation de la femme passe par son indépen-

dance économique et son insertion dans la vie sociale. Cette lutte est partie intégrante de la lutte de classe contre le système capitaliste. Le PCML soutient et impulse les luttes pour le droit à l'emploi des femmes.

Renforcer l'unité femme-homme au sein de la classe ouvrière contribue à renforcer l'unité au sein de la classe.

1) Pour le droit au travail des femmes (dès la sortie de l'école).

Contre toutes les formes de chômage déguisé des femmes :

- Non au salaire maternel qui fait rentrer les femmes au foyer et les cantonne à un rôle de mère traditionnelle.
- Augmentation des allocations familiales, afin que celles-ci correspondent aux dépenses réelles.
- Non au travail à temps partiel : oui à une réduction massive du temps de travail pour tous, sans diminution du salaire.
- Parmi les salariés à temps partiel, 83,7 % sont des femmes, dont : 89,9 % des employés, 78,3 % des ouvriers.
- Le travail à temps partiel ne permet pas l'indé-

pendance économique totale des femmes ; perpétue l'idée du salaire d'appoint des femmes ; contourne la revendication de la réduction du temps de travail sans perte de salaire ; risque d'imposer de fait les vacations (contrats à durée déterminée, avec nombre d'heures fixes).

2) A travail égal, salaire égal.

En 1974, les écarts de salaires entre hommes et femmes étaient de : 29 % chez les ouvriers, 21,6 % chez les employés.

La division du travail femmes-hommes accentue ces écarts : emplois sous-qualifiés et sous payés pour les femmes.

Le PCML se bat pour : L'accès à toutes les professions pour les femmes ; le droit à la formation professionnelle pour les femmes et plein accès à tous les stages FPA ; la mixité de tous les emplois. La lutte doit être menée pour que cette mixité soit effective dans tous les emplois, qu'elle ne soit pas un moyen pour le patronat de remplacer les femmes par des hommes et ainsi renvoyer les femmes au foyer. De même, qu'il faut dénoncer la féminisation des plus bas emplois.

3) Le partage des tâches ménagères.

Si le droit au travail pour les femmes est la condition première pour leur émancipation, le partage des tâches ménagère au sein du couple en est aussi une condition fondamentale. Elle évite aux femmes la double journée de travail et favorise l'égalité homme-femme. Cette lutte idéologique est importante : elle doit être menée aussi bien par les hommes que par les femmes, mais les femmes en sont l'élément moteur.

4) Les équipements collectifs.

Ouverture de crèches de quartier et d'entreprise, avec possibilité de choix pour le père ou la mère. Halte-garderie pour permettre au femmes et aux hommes d'avoir d'autres activités en dehors de leur travail. Privilégier les crèches à la garde à domicile. Plus d'écoles maternelles. Gratuité des cantines scolaires. Equipements collectifs : restaurants, laveries, etc. Les formes de la collectivisation restant à définir.

III. LA MATERNITE

Pour une maternité voulue et sans problème, le PCML lutte pour une meilleure surveillance de la grossesse : par des examens pré-nataux tous les mois (actuellement examens obligatoires aux 3e, 6e et 8e mois de la grossesse) ; par une prise en compte par le médecin traitant du temps de transport de la future mère, de son travail, afin que son employeur la décharge de certaines tâches ou la change d'atelier ou service provisoirement ; par une détection systématique de la rubéole et de la toxoplasmose chez les jeunes filles, avec examens et vaccinations remboursés par la Sécurité sociale ; pour des congés pour enfants malades pour le père et pour la mère.

La grève se poursuit dans le trust Thomson-CSF

CHAQUE centre Thomson connaît des débrayages journaliers. Par exemple : A SARTROUVILLE, les travailleurs en grève ont formé des équipes qui « tournent » en se relayant dans l'usine. Il y a des défilés permanents avec des chansons, des mots d'ordre qui perturbent complètement la production.

A MALAKOFF, le mot d'ordre : « vitesse de production égale vitesse de négociation » s'applique partout. Les ateliers ont un air de fête : ballons avec les revendications, guirlandes, banderoles, musique. Les travailleurs se réunissent, casse-croûtent ensemble, amènent la télé pour voir un match de foot au milieu de l'atelier.

Le jeudi 8 novembre, le service des « travaux extérieurs » a été occupé par les grévistes, par équipe, à tour de rôle, afin de paralyser la « sous-traitance ». En effet, le patron tente de briser la grève en donnant le travail à l'extérieur. Les grévistes se sont installés dans les bureaux des acheteurs, répondant au téléphone.

A ISSY-LES-MOULINEAUX, outre les débrayages pour les revendications générales, les OS font grève quatre heures par jour, pour leur passage en catégorie « professionnel ». En dehors de cela, des actions coordonnées au niveau du trust ont lieu.

Mardi 30 octobre, un rassemblement des Thomson de la région sud de Paris réunissait 2 500 travailleurs qui ont manifesté dans Malakoff en chantant et criant : « Thomson peut payer », « Tout est à nous, rien n'est à eux ; tout ce qu'ils ont, ils l'ont volé », « On s'en sortira, la Thomson paiera, Y'aura d'la rallonge »...

Dans la région Nord, 2 000 travailleurs défilaient à Levallois-Perret. Dans la semaine du 19 au 23 novembre, un grand rassemblement aura lieu boulevard Haussmann, à la direction générale.

Mais la coordination de la lutte ne doit pas se limiter au trust. Les travailleurs de Dassault, Alsthom, SNECMA, Schlumberger mènent la lutte... Pourquoi rester isolés chacun dans « sa » boîte ou « son » trust alors qu'il est possible de s'y mettre tous ensemble pour la réduction du temps de travail et une augmentation des salaires ?

Encore un appelé tué en manoeuvres

UN militaire du contingent est mort et deux autres ont été blessés dans un accident survenu au cours de manoeuvres près de Reims. Les trois appelés appartenaient au 4^e régiment de Dragons, basé à Mourmelon.

ANNECY (HAUTE-SAVOIE)

La CFE occupée

DEPUIS le mardi 6 novembre, les travailleurs de la Compagnie française de l'étain (CFE) occupent leur entreprise pour obtenir une hausse des salaires. La direction refuse cette hausse de salaire. La direction refuse cette hausse des salaires prétextant qu'ils sont « les plus élevés de la localité ». La direction s'est adressée au tribunal pour faire évacuer l'usine.

PAYS DE LOIRE

Dépôt de bilan chez Sirugue-Troseille

SIRUGUE-TROSEILLE est une usine fabriquant des machines-outils. En 1974, cette société avait déposé son bilan. Un concordat lui avait permis de poursuivre ses activités. L'entreprise compte 144 personnes dans l'usine angevine et 30 au siège social qui se trouve à St-Ouen.

Devant des « difficultés de trésorerie », l'usine dépose son bilan. En juin 1978, un groupe italien du nom de FICEP avait pris une participation de 49,25 % dans l'affaire.

Les syndicats estiment qu'il s'agit en fait d'une véritable opération de coulage de l'entreprise. La firme italienne serait, d'après eux, plus intéressée par le circuit commercial de Sirugue-Troseille que par l'appareil de production.

LARZAC

Grève de la faim de 14 paysans

LUNDI 12 novembre 1979, 14 paysans ont commencé une grève de la faim d'une semaine dans les locaux de la chambre d'agriculture de Rodez (Aveyron), ceci afin de protester contre l'extension du camp du Larzac.

Plusieurs femmes participent à cette action. Cette grève intervient un an après le passage à Rodez de la « marche sur Paris ». Elle coïncide aussi avec le voyage de Giscard dans le Grand Sud-Ouest. Il viendra en Aveyron le 16 novembre. Les paysans du Larzac ont précisé les raisons de cette action dans un communiqué, déclarant notamment : « Après un an de concertation, force est de constater l'absence de toute solution acceptable au problème du Larzac. Une proposition de maintenir soixante-huit exploitations agricoles amputées des deux tiers de leurs terres labourables et de la moitié des pâturages vient de nous être faite. Elle est inacceptable car en contradiction avec notre but : pas un agriculteur chassé contre son gré, et irréalisable à cause du maintien complet des exigences militaires. »

La lutte des paysans du Larzac continue donc.

BERLIET

Grève de la faim de trois délégués de la CGT

GERARD Simplet, Louis Alloisio, Georges Parrot, tous trois délégués CGT de Renault-Véhicules Industriels à Vénissieux (Rhône) ont commencé mardi matin 13 novembre une grève de la faim. Ces trois délégués ont été licenciés par la direction. Cette décision est une décision personnelle. « Elle a été approuvée par la commission exécutive et s'intègre dans la lutte des travailleurs de l'entreprise ».

Au nom de l'UD-CGT du département, G. Churlat a déclaré : « Il ne s'agit pas de transformer la lutte de masse en lutte individuelle symbolique. Nous nous associons pleinement à la décision des délégués et l'appuyons à fond. »

Une pétition départementale doit être lancée, demandant la réintégration des délégués.

«Nice-Matin» n'est pas paru mardi 13 novembre

NICE-MATIN n'est pas paru ce mardi 13 novembre. Le personnel technique s'oppose à la direction du journal sur le contrôle informatique du travail des clavistes.

Chômage partiel chez Dubigeon et chez Peugeot

CENT soixante-dix personnes seront mises au chômage partiel pendant deux mois et demi aux chantiers navals Dubigeon à Nantes. Les syndicats demandent la levée de cette décision. 3 000 ouvriers de Peugeot-Sochaux seront en chômage technique du 22 décembre au 2 janvier.

Thomson peut payer !
Le mardi 30 octobre, manifestation des travailleurs de la Thomson.



LA RÉVOLUTION NATIONALE ALGÉRIENNE ET LE PARTI COMMUNISTE FRANÇAIS DE JACQUES JURQUET Éditions du Centenaire Tome III, 466 pages, prix* : 45 F

Egalement disponibles :
le Tome I : 28 F
le Tome II : 45 F

En vente dans toutes les bonnes librairies
Aux Herbes sauvages, 70, rue de Belleville, Paris 20^e
Et par correspondance, à Livres service**,
24, rue Philippe de Girard - 75010 Paris
(rajouter 3 F pour un volume, 5 F pour deux ou trois volumes, pour participation aux frais de port. Libellez vos chèques au nom des Herbes sauvages)

* Prix Herbes sauvages
** Service de vente par correspondance des Herbes sauvages.

Jacques Jurquet, auteur de *La révolution nationale algérienne et le PCF*, présentera et signera son livre à Lyon à la

Librairie LA FORCE DU LIVRE
33, rue René Leynaud - Lyon 1^{er}

Le samedi 17 novembre de 16 à 19 heures.

MARSEILLE, PRÉPARATION DE LA MARCHÉ DU 24 NOVEMBRE

- Samedi 17, UNE JOURNÉE D'INFORMATION ET ANIMATION :

* Le matin à 11 heures sur tous les marchés.
* L'après-midi à 16 h devant l'hôpital nord, en soutien au « Collectif pour l'ouverture d'un centre IVG » sur cet hôpital.

- Mercredi 21 à 15 h, une MANIFESTATION contre la Direction de l'Action sanitaire et sociale, 66 A rue Saint Sébastien.
- Enfin, un VOYAGE COLLECTIF EN TRAIN est organisé : 170 F aller-retour :

- Départ 5 h 50 de la gare Saint-Charles le samedi 24.
- Retour, deux possibilités :
* En couchette samedi 24 à 22 h ; arrivée dimanche à 7 h 45.

* Dimanche 25 à 16 h 57 ; arrivée minuit.
UNE PERMANENCE INSCRIPTION SE TIENT TOUS LES LUNDIS : mercredis, vendredis de 17 à 19 h, au CODIF 81 rue Sénac, Tél : 47 14 05.

MÉRIGNAC (Banlieue de Bordeaux) :

A la salle exposition du Bourg :
Exposition du 6 au 17 novembre : « L'enfant et la Chine », organisée par l'Office socio-culturel de Mérignac. L'association des Amitiés franco-chinoises. Plus de 40 dessins et pastels d'enfants chinois de 5 à 14 ans.

CLERMONT-FERRAND. SEMAINE D'ACTION DU COLLECTIF CONTRACEPTION-AVORTEMENT

- 13 novembre, projection du « Juste droit », Château des Vergnes : 14 h 30 et 20 h 30.
- 14 novembre, projection d'« Histoire d'A », Faculté des lettres, 20 h 30.
- 15 novembre, projection du « Juste droit », centre Blaise Pascal, 18 h 15 et 21 h.
- Samedi 17 novembre, manifestation à 16 h, place de Jau-de, à l'appel du Collectif Contraception-avortement (Planning familial du Puy-de-Dôme, Groupes femmes, CFDT, FEN, MAS, PS, LCR, PCR, PCML).

l'humanité rouge

Directeur politique : Jacques Jurquet
Rédacteur en chef : Jean Quercy
Chefs de rubrique : Intérieur : Claude Buisson
Front ouvrier : Gilles Carpentier - International : Annie Brunel.
Pour toute correspondance :
L'Humanité Rouge :
B.P. 201 - 75926 Paris cedex 19
CCP : 30 226-72 D La Source
Tel : 205-51-10
Directeur de publication : André Druet
Commission paritaire No 57 952
Distribution NMPP
Imprimerie La Nouvelle
Dépôt légal 4^e trimestre 1979

Un jour comme un autre en Giscardie ...

UN jour comme un autre où l'on apprend que les fonds 1980 pour la Direction générale de la concurrence et de la consommation passeront de 214 millions à 207,8 millions.

Cet organisme est peu opératoire et impuissant à maîtriser les carambouilles de Rungis. La diminution de son budget se justifie, selon Monory, par les différences libéralisations sur les produits de la boulangerie, les boyers, la viande de boucherie, etc.

Il faut en effet pousser la logique à son terme : pourquoi conserver une direction générale des prix s'ils sont libérés ?

A ce propos, une anecdote : depuis quelques temps, les prix de boucherie sont libres. Le saucisson sec, acheté en entier, est soumis au contrôle des prix. Par contre, dès qu'il est débité en tranches, son prix est libéré. Enfin, lorsqu'il est acheté en entier et bagué par une étiquette, son prix est contrôlé ; il ne l'est plus dès qu'il est relié à son étiquette par une petite ficelle. Morale de l'histoire : achetez des saucissons secs entiers et bagués, un moyen de ne pas payer le double ou même le triple du prix.

Un jour comme un autre où l'on apprend la supercherie de l'accord entre l'Union HLM et l'Agence pour les économies d'énergie.

Au départ, la volonté de réduire les dépenses d'énergie, « le souci » d'améliorer le confort thermique. En cours de chemin, les déclarations de Barre le 12 novembre réclamant « aux pays producteurs et consommateurs de pétrole un exceptionnel esprit de responsabilité pour éviter que le monde ne s'achemine vers le désastre ».

Et en terminus, les usagers, locataires ou accédant à la propriété continueront à payer au prix fort un chauffage moindre.

Au cours des deux prochaines années, l'accord entre l'Union HLM et l'Agence pour les économies d'énergie prévoit le réglage des chaudières, avec la limitation des températures à 19 degrés dans les appartements. Température imposée par un décret au Journal officiel.

400 000 logements sont concernés par cette campagne. Elle permettra une économie de 100 000 TEP (tonne équivalent en pétrole). Son coût, 40 millions de francs, sera assuré par l'Agence d'économie d'énergie.

Les résultats attendus ?

— 19 degrés dans les appartements.
— Mais des charges de chauffage de plus en plus lourdes. Même l'Union HLM le souligne : « Les charges de chauffage ont été multipliées par plus de deux en cinq ans, passant de 1 200 F par an à 2 350 F en 1979 pour un logement de quatre pièces en immeubles collectifs ».

— Les locataires paieront néanmoins les hausses de 40 % sur le fuel, de 53,5 % sur le fuel lourd No 2, de 36 % sur le gaz naturel.

Un jour comme un autre où l'on apprend qu'un couple avec un enfant, expulsé — légalement et à moyen terme — par leur propriétaire gagnant respectivement 1 950 F et 2 150 F n'a rien à attendre des offices HLM de Paris... « Vous vous rendez compte : certaines demandes remplies en 1969, justifiant de petits revenus, de trois voire quatre enfants ne sont toujours pas satisfaites... » Un jour comme un autre en Giscardie !

Nathalie VILLOTIERS

Appel du 30e Congrès de la FTM-CGT

Depuis 46 jours, les 7 000 travailleurs d'ALSTHOM ATLANTIQUE BELFORT occupent leur entreprise.

Ils se heurtent à la CGE, à sa filiale ALSTHOM ATLANTIQUE qui refuse de négocier.

Depuis 46 jours, des manœuvres de toutes sortes et des pressions de toutes natures ont eu lieu auprès des travailleurs de l'entreprise.

Démocratiquement et massivement, ils se sont prononcés pour la poursuite de leur action le jeudi 8 novembre.

Après avoir misé sur le pourrissement du conflit, les directions de la CGE et de l'ALSTHOM laissent maintenant planer la menace d'une intervention policière pour évacuer l'entreprise. Elles doivent savoir que si un tel coup de force était tenté contre les travailleurs de l'ALSTHOM ATLANTIQUE, celui-ci se heurterait à une réplique rapide et massive et la plus unitaire possible de l'ensemble des métallurgistes.

Le 30e congrès de la fédération adresse un avertissement solennel aux pouvoirs publics et à la direction générale ALSTHOM ATLANTIQUE.

Il appelle l'ensemble des organisations de la fédération à se préparer à une telle riposte immédiate et rapide.

Les directions de la CGE et d'ALSTHOM ATLANTIQUE doivent négocier.

Belfort : grève générale jeudi pour l'alsthom

La grève des travailleurs de l'Alsthom est toujours à la une des luttes dans notre pays. La résistance patronale laisse penser que les patrons en ont fait un test pour leur politique de répression, en témoigne entre autres, l'appel de Barre à respecter les restrictions salariales imposées par ses plans. Le médiateur nommé mardi 13 novembre par le nouveau ministre du travail, Matteotti, n'y change pas grand chose pour les travailleurs de Belfort qui le rejettent. D'un autre côté, la carotte marche avec le bâton et les forces de l'ordre viennent ce mercredi matin d'investir l'usine de St-Ouen. Les travailleurs de l'Alsthom-Villeurbanne continuent aussi leur mouvement ; ils montrent ainsi l'extraordinaire vitalité de cette lutte qui a franchi le mois et demi de grève.

La congrès CGT-métaux qui se tient à Nanterre du 10 au 14 novembre, a voté lundi 12 une motion de soutien (voir encadré) et fait une collecte qui a recueilli 9 108 F.

LUNDI 12 novembre, l'intersyndicale est allée discuter à Paris avec la direction d'Alsthom-Atlantique. Ces discussions, comme on le prévoyait, sont restées sans résultat.

Shultz, PDG d'Alsthom-Atlantique, a parlé des difficultés financières, sur la « liberté du travail » qui serait bafouée par les grévistes, sur la « liberté républicaine » bafouée lui qui ne tient aucun compte du vote de jeudi dernier : 62 % pour continuer la lutte.

Dimanche soir, les représentants de l'intersyndicale sont allés au ministère du travail, reçus au 4e étage, sous les combles... Patron et gouvernement proposent maintenant un médiateur nommé par le ministre du travail. Mais CGT, CFDT et FO repoussent cette offre, car c'est le chemin le plus long. Un médiateur ne fera pas plus que la commission de conciliation qui a elle-même échoué.

Migeon, pour la CFDT, appelle à renforcer et à durcir l'action. Jeudi 15 novembre sera une journée importante : grève de 24 heures et manifestation régionale à 16 heures.

Lacaille, de la CGT, a rappelé l'appel que le dé-

légué CGT-Alsthom a lancé au 30e congrès de la FTM : « Si les forces de l'ordre interviennent à Belfort, préparons-nous à une grande riposte de masse, unitaire de tous les métallos ».

Parallèlement, le soutien continue toujours dans la région. La ville de Montbéliard verse deux millions d'anciens francs pour les grévistes. Le prochain conseil général votera mercredi des nouveaux crédits aux grévistes. Trois communautés religieuses dont une catholique et une protestante, décident de soutenir matériellement les travailleurs d'Alsthom en lutte.

Les Etats généraux du Territoire de Belfort sont allés mardi 14 novembre à Matignon et à l'Elysée pour appuyer la demande d'une négociation sérieuse.

La lutte dure depuis 48 jours, les grévistes en ont assez d'attendre. Des actions dures ont eu lieu : camions de copeaux déversés à la préfecture, hôtel des impôts, dossiers jetés, perception envahie par les grévistes, qui vidèrent les classeurs par les fenêtres. Il faut dire que la section CFDT de l'Hôtel des impôts, interrogée sur les événements a exprimé son soutien total à la lutte exemplaire des camarades.

ALSTHOM-VILLEURBANNE

Ce mardi 14 novembre doit avoir lieu des délégations de soutien chez Delle Alsthom en grève depuis trois semaines, tandis que CGE-Alsthom entame, elle aussi, son septième jour

de grève. Le soutien financier doit s'organiser dès maintenant à l'exemple des autres usines du groupe Alsthom.

Correspondant Lyon-Villeurbanne

A l'Alsthom Saint-Ouen, face aux flics, après l'intervention policière.



CONFEDERATION DES SYNDICATS MEDICAUX FRANÇAIS (CSMF)

Une grève le 29 novembre ?

IL est fort possible que la Confédération des syndicats médicaux français (CSMF) appelle à une autre grève le 29 novembre.

En effet, le ministère de la santé bloque toute négociation. Il a refusé une conférence nationale de la santé, proposée par la CSMF et regroupant tous les intéressés.

Il a, par ailleurs, envisagé des discussions qui tendent à faire accepter aux médecins la réduction de leurs prescriptions, le flicage médical par la Sécurité sociale, le chantage à leurs honoraires (« Si vous prescrivez trop de médicaments, analyses et congés de maladies, dans un premier temps,

vous serez moins payés, dans un deuxième temps, vous serez déconventionnés »).

La Confédération des syndicats médicaux français rappelle les points essentiels de son contre-projet :

1) Examen d'ensemble de la politique de santé du pays : conférence nationale réunissant toutes les parties concernées.

2) Propositions sur les objectifs « santé » avec estimation des coûts et de leur évolution et choix des financements : concertation avec le gouvernement et les partenaires sociaux (comité permanent de santé).

3) Approbation par le Parlement.

4) Négociation avec les

caisses d'assurance maladie :

a) D'une convention cadre.
b) D'une coordination des différents conventions des professions de santé et des rapports secteur public et secteur privé.

c) D'une convention économique (barèmes d'honoraires, rationalisation des coûts : autorégulation).

5) L'autorégulation : suppression des dérogations par les caisses. Autodiscipline assurée par la profession elle-même. Sanctions disciplinaires décidées par la juridiction professionnelle.

Responsabilité collective de la profession dans le cadre des recommandations du comité permanent de la santé prévu au deuxième point.